

## De la base au sommet...la révolte gronde.

### De la base...

Le mois de juin a été parsemé d'appels à la grève dans les centres de contact :

- ARMATIS Châteauroux, Villeneuve d'Ascq, Coriolis Angers et ailleurs...:

les salarié-e-s d' Armatis Châteauroux ont fait grève pendant 11 jours pour contraindre la direction à entendre leurs revendications.

Toutes les réclamations concernent majoritairement les rémunérations.

- Augmentation de salaires
- Augmentation des tickets restaurants
- prime de deuxième ligne,
- 13ème mois
- Accord sur les critères des primes sur objectif
- **Réduction des délais de progression entre coefficient de la grille de classification.**

### Au sommet!

Cette dernière revendication, illustre parfaitement les conséquences graves du blocage de la négociation paritaire, pratiqué par le patronat en CPPNI\*. Elle exprime la lassitude des salarié-e-s qui réclament à leur employeur la mise à jour d'une grille de classification obsolète, à défaut de pouvoir l'obtenir en négociation de branche.

La CGT réclame une révision de la grille à chaque négociation sur les salaires, réclamation refusée par les représentant-e-s mandaté-e-s par vos employeurs! Le but du jeu est de bloquer la négociation au niveau national, la renvoyer au niveau local et faire pourrir la situation en espérant que les mouvements de grèves s'essouffent. Petit jeu malsain contredit par le centre d'appels Coriolis d'Angers, qui appelle à poursuivre la grève le 5 Juillet !

Lorsqu'elle est respectée, la négociation en CPPNI doit garantir des conditions salariales et d'évolutions de carrières identiques aux salarié-e-s de la profession. C'est son rôle. Elle doit aussi réguler les effets de la concurrence sur la baisse des prix de vente des prestations et éviter qu'elle ne se fasse au dépend des salaires.

Laisser volontairement chaque entreprise prati-

quer sa politique salariale dans son coin, est le meilleur moyen pour les entreprises sans représentation syndicale de n'en pratiquer aucune et bloquer les salaires. Or, bloquer les salaires revient à les baisser...

Pour l'année 2021 sont prévues en France, augmentation du prix du gaz, de l'essence et une inflation probable d'au moins 1.9% .

### Télétravail : le patronat persiste et signe

Au mois de mai fais ce qu'il te plait. Au mois de Juin : surtout ne fais rien!

C'est en résumé, la ligne de conduite adoptée par les Organisations Patronales concernant la négociation sur le télétravail. Nous attendions la réponse du patronat à notre proposition d'accord télétravail (la CGT a été le premier syndicat à en proposer un), c'est une fin de non recevoir qui nous a été adressée. Dans la même logique

que pour la négociation salariale, les représentants patronaux refusent de négocier un accord sur le télétravail au niveau de la branche. Au mieux, elles nous proposent de « discuter ensemble » du contenu d'un guide des bonnes pratiques en situation de télétravail, qui pourrait servir, encore une fois, de fil conducteur aux accords d'entreprises.

Contact écho de la presta : [vie-synd.fsetud@cgt.fr](mailto:vie-synd.fsetud@cgt.fr)

Adhésion : retournez le bulletin à l'adresse située à gauche



#### Bulletin d'adhésion

Nom et prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse personnelle : \_\_\_\_\_  
 Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
 Tél. : \_\_\_\_\_  
 Courriel : \_\_\_\_\_  
 Nom entreprise : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
 Secteur d'activité : \_\_\_\_\_  
 Catégorie professionnelle (cocher la case correspondante) :   
 Employé  Technicien  Agent de maîtrise  
 Cadre  Ingénieur